

Communiqué de presse

7 octobre 2022

Tourisme durable : Atout France et Acteurs du tourisme durable (ATD) renforcent leur coopération pour accompagner la transformation et l'engagement des acteurs

A l'occasion des Universités du tourisme durable, le rendez-vous annuel dédié de tous les acteurs engagés, Atout France et ATD ont signé une convention de partenariat afin de renforcer leurs moyens d'action en faveur de la transition du secteur et permettre à la France d'atteindre son ambition de devenir référence mondiale du tourisme durable.

La collaboration est programmée sur les 3 prochaines années afin de construire de nouveaux outils concrets communs, au bénéfice de tous les acteurs touristiques publics et privés.

> Mieux piloter la transformation durable de l'économie touristique

Atout France et ATD mobiliseront leurs expertises respectives pour concevoir le premier Tableau de bord national du tourisme durable. Cet outil de pilotage stratégique permettra de structurer de nouveaux indicateurs à la fois sociaux, environnementaux et sociétaux, en pleine cohérence avec l'ambition du plan Destination France. Il constituera un référentiel utile partagé par tous et déclinable aux différentes échelles territoriales.

> Faciliter les projets et les démarches

Un centre de ressources sera créé pour faciliter l'accès des entreprises et des destinations à un ensemble d'informations utiles. Celui-ci proposera en effet des analyses régulières sur la sensibilité des clientèles françaises et internationales dans ce domaine, permettra la valorisation des bonnes pratiques tant en France qu'à l'international, et optimisera les parcours de formation. Il est d'ailleurs à noter que plus de 70 candidatures ont été enregistrées au récent appel à manifestation organisé par Atout France sur la thématique « investissements durables » dans le cadre du Plan Destination France.

> Contribuer à la création d'un autodiagnostic lié au tourisme durable

Cet outil gratuit, accessible en libre-service permettra à chaque acteur touristique public ou privé (entreprise ou destination) de s'évaluer afin d'optimiser sa démarche de développement futur. L'ambition consiste également à créer une démarche de distinction collective à l'échelle nationale renforçant le positionnement durable de la destination France.

Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France : « Ce partenariat entre Atout France et ATD était pour moi une évidence. Il s'inscrit dans le prolongement de notre accord avec l'ADEME mais aussi dans l'ambition fixée par le président de la République de faire de la France le leader du tourisme durable d'ici 2030, rappelée encore récemment par la ministre Olivia Grégoire. Pour ce faire, il nous faut être aujourd'hui extrêmement pragmatiques. C'est

pourquoi nous allons mettre à disposition des professionnels du tourisme français des outils qui vont leur permettre d'évaluer leur situation et de développer les solutions les plus adaptées pour réussir leur transition vers une plus forte durabilité. »

Caroline Mignon, Présidente d'ATD : « Nous nous réjouissons de ce partenariat qui vient confirmer une ambition forte de la France en matière de transition écologique et sociale du tourisme et qui constitue une reconnaissance de l'expertise d'Acteurs du tourisme durable. Cette collaboration constitue un véritable et sérieux pas en avant pour les valeurs dans lesquelles nous nous reconnaissions conjointement. Nous appelons de nos vœux que les outils à la conception desquels nous collaborerons serviront les objectifs de cohérence de l'action tant au niveau national que local, grâce à une concertation renforcée de tous les acteurs, dans un souci d'exigence et d'efficacité. »